

FORMATION À L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PRÉ-REQUIS

- Attestation de réussite du parcours d'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr/>) ou attestation de suivi de la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par les services prévention des CARSAT/CRAM /CGSS

PUBLIC

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels

DURÉE

3 jours soit 21 heures de formation en 1j + 1j + 1j - 1 journées de travail d'intersession à minima réparties sur 4 à 8 semaines

ORGANISATION

De 4 à 8 stagiaires

INTERVENANTS

Référent de la formation : Anne BUONOMO

Formateurs professionnels certifiés par l'INRS et spécialistes en prévention des risques professionnels

ÉVALUATION

Positionnement d'entrée et de sortie de formation. Délivrance d'une attestation de fin de formation d'acteur Evrp validant les acquis par l'Assurance Maladie - Risque Professionnels et l'INRS. Délivrance d'un certificat de fin de réalisation. Évaluation à chaud et à froid

HANDICAP

Les salles sont conformes aux normes en vigueur, notamment pour les personnes en situation de handicap

LE + DE LA FORMATION

50% pratique 50% théorique

Conception sur mesure et adaptation à l'activité réelle de chaque entreprise

Accompagnement sur le terrain & Formalisation du document unique

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques du réseau prévention, facilitant la mise en œuvre de plan d'actions de prévention et l'élaboration du document unique

COMPÉTENCES VISÉES

- Préparer et engager la démarche d'Évaluation des Risques Professionnels dans le respect des bonnes pratiques du réseau prévention
- Conduire et mettre en œuvre la démarche d'Évaluation dans des Risques Professionnels

CONDITIONS TECHNIQUES ET SOCIALES DE RÉUSSITE DE L'ACTION

Engagement de l'entreprise dans l'organisation de la prévention : communication sur les objectifs et les moyens, l'implication du personnel et le dialogue social

Disposer d'une ou plusieurs personnes désignées à participer et/ou chargées de l'animation de l'EvRP et assurer la cohérence de cette activité avec les postes occupés et la charge de travail des participants

Conditions déontologiques : volontariat de la participation à la formation et respect de la confidentialité vis-à-vis des informations internes de l'entreprise par les stagiaires et le formateur.

PÉDAGOGIE

- Recueil des attentes préformation.
- Pédagogie ludique et applicative.

L'acquisition des compétences à travers des apports de connaissances et des exercices concrets associée à la mise en application dans l'entreprise suivie d'un retour d'expérience en présentiel

PROGRAMME

Jour 1

Séquence 1

Présentation de la formation aux stagiaires

Réaliser un état des lieux de la démarche Santé et Sécurité au travail dans l'entreprise

Repérer les principaux acteurs de la prévention et leurs missions

Connaître les enjeux de la prévention

Séquence 2

Situer l'évaluation des risques par rapport au cadre réglementaire en vigueur

Conduire l'évaluation des risques professionnels participative en mode projet : étapes essentielles et conditions de réussite

Préparation des travaux intersession 1

Jour 2

Séquence 3

Retour des travaux intersession 1

Choisir son outil d'identification et d'analyse des risques professionnels

Définir les unités de travail

Organiser les réunions d'identification et d'analyse des RP

Séquence 4

Identifier les dangers et les situations dangereuses en prenant en compte le travail réel

Coter les risques identifiés

Synthétiser les résultats en vue de les présenter au groupe projet ou à la direction

Préparation des travaux intersession 2

Jour 3

Séquence 5

Restitution des travaux d'intersession 2

Formaliser le DUER à partir de l'évaluation des risques réalisée et faire le lien avec les documents de prévention

Rechercher les mesures de prévention pour faciliter la prise de décision sur le Plan d'actions de Prévention et PAPRI Pact

Séquence 6

Savoir présenter les résultats aux décideurs en vue d'argumenter le suivi de la démarche d'Évaluation des Risques Professionnels

Prévoir la suite de la démarche et organiser le suivi : indicateurs, évaluation

Bilan de la formation